

UCB FARCHIM SA – OBTIENT LA CERTIFICATION EQUAL-SALARY POUR LA 2^{ÈME} FOIS

Vevey/Bulle le 19 septembre 2023 – La Fondation EQUAL-SALARY est heureuse d'annoncer que les **UCB Farchim SA** a obtenu la certification EQUAL-SALARY, synonyme d'excellence en matière d'égalité salariale, pour la deuxième fois, couvrant tous ses employé.e.s en Suisse. Après avoir passé avec succès l'analyse statistique de ses salaires, UCB s'est soumise à l'audit interne confié à PwC et a prouvé qu'elle pratiquait l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

La certification EQUAL-SALARY est valable 3 ans, durant lesquels l'organisation concernée doit se soumettre à des audits de surveillance. Passé le délai de 3 ans, l'entreprise certifiée doit reconduire l'analyse salariale et un audit complet.

*« Par cette deuxième certification EQUAL-SALARY, UCB réaffirme son engagement fort en faveur de l'égalité. En tant que première organisation pharmaceutique certifiée EQUAL-SALARY, UCB fait preuve de transparence et se positionne comme entreprise pionnière en Suisse et dans le monde. Ce succès améliore la motivation et le bien-être du personnel, la performance de l'organisation, l'attractivité et la rétention des talents mais aussi l'égalité dans la sphère familiale. Notre cause ne cesse d'avancer et nous sommes très fières qu'UCB fasse partie de la grande famille des entreprises certifiées EQUAL-SALARY », commente **Noémie Storbeck**, co-CEO de la Fondation EQUAL-SALARY.*

*« L'équité est au cœur des discussions au sein de nombreuses organisations et paradoxalement, le constat sur l'écart salarial évolue peu en Suisse. Il y a cependant une proportion croissante d'entreprises exemplaires qui ont compris que la diversité, l'équité et l'inclusion accélèrent notre intelligence collective, notre créativité, nos résultats. UCB en fait partie déjà depuis 3 ans ! Cette certification ne devrait aujourd'hui plus être un sujet de fierté, elle devrait être la norme », ajoute **Nicolas Tièche**, Directeur du site UCB à Bulle.*

L'égalité salariale en pratique...

Alors que la plupart des entreprises affirment payer les femmes et les hommes équitablement, l'écart salarial est toujours proche de 20% au niveau mondial (rapport de l'OIT, février 2020¹).

...et dans le secteur privé suisse

En 2020, le salaire mensuel brut standardisé médian dans l'ensemble du secteur public suisse se montait à 6594 francs chez les femmes et à 8193 francs chez les hommes, ce qui représente une différence de 19,5%. (rapport de l'OFS, avril 2022²).

A propos de la Fondation EQUAL-SALARY

EQUAL-SALARY est une fondation à but non-lucratif établie depuis 2010. Elle est l'unique procédure de certification basée sur une méthodologie transparente et robuste à se concentrer sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Le développement de la certification EQUAL-SALARY a été soutenue financièrement par le Bureau fédéral de l'égalité (BFEG) et sa méthodologie a été utilisée comme référence dans un arrêté du Tribunal Fédéral Suisse. Elle est la seule certification pour l'égalité salariale reconnue par la Commission Européenne dans un rapport sur l'écart salarial.

¹ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---act_emp/documents/publication/wcms_735949.pdf

² <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/salaires/competences-formation-position-professionnelle.assetdetail.22364136.html>

EQUAL PAY IS A BASIC HUMAN RIGHT. LEAD BY EXAMPLE.

EQUAL-SALARY est membre d'EPIC - Coalition Internationale pour l'Égalité Salariale et du Pacte Mondial des Nations Unies.

A date, la Fondation EQUAL-SALARY a complété plus de 140 procédures de certification à travers le monde. Plusieurs entreprises certifiées ont renouvelé leur engagement, démontrant ainsi une forte volonté de promouvoir la justice, renforçant la confiance et le respect de leurs employé-e-s.

En tant qu'employeur EQUAL-SALARY, une organisation est en excellente position pour attirer et retenir les talents et pour prouver qu'elle respecte les règles de bonne gouvernance.

Le processus de certification EQUAL-SALARY, symbole d'excellence

Comparable à un ISO pour les salaires, le processus de certification inclut deux phases. Premièrement, des experts mandatés par EQUAL-SALARY réalisent une analyse des données salariales basée sur une méthodologie développée en collaboration avec l'Université de Genève.

Deuxièmement, si les résultats de l'analyse montrent un écart salarial moyen en-dessous de 5%, un audit est réalisé par PwC, notre partenaire d'audit principal. Durant cette phase, en s'appuyant sur le référentiel EQUAL-SALARY, PwC évalue l'engagement de la direction générale pour l'égalité salariale et l'implémentation de processus de Ressources Humaines permettant notamment d'éviter les biais de genre. Afin d'être totalement inclusif, un sondage auprès des employé-e-s de l'entreprise et des interviews individuels complètent la procédure. Seules les entreprises ayant rempli toutes les exigences de la procédure reçoivent la certification EQUAL-SALARY, synonyme d'excellence dans le domaine de l'égalité salariale.

La certification EQUAL-SALARY permet aux entreprises de vérifier et de communiquer qu'elles paient les femmes et les hommes de manière équitable. C'est une solution pratique et scientifique pour atteindre la transparence tout en préservant la confidentialité.

Contact presse

EQUAL-SALARY

aurelien.joly@equalsalary.org

M +41 76 823 41 14